



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Postulat

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 20-POS-192

Déposé le : 25.02.20

Scanné le : _____

Art. 118 et 119 LGC Le postulat charge le CE d'étudier l'opportunité de prendre une mesure ou de légiférer dans un domaine particulier (attention : le postulat n'impose pas au CE de légiférer, contrairement à la motion et à l'initiative) et de dresser un rapport. Il porte sur une compétence propre ou déléguée du CE. Motivé, le postulat doit exposer clairement la mesure souhaitée ou l'objet du rapport demandé.

Il peut suivre deux procédures différentes : **(a) le renvoi à l'examen d'une commission.**

- Soit le postulant demande expressément, dans son développement écrit, le renvoi direct du postulat à une commission du GC moyennant les signatures d'au moins 20 députés ; dans ce cas, il n'y a pas de débat.

- Soit, lors du développement en plénum et de la discussion, un député ou le CE demande le renvoi à une commission et le GC vote dans ce sens.

(b) la prise en considération immédiate. Un député ou le CE demande la prise en considération immédiate du postulat ; suite au vote du GC, le postulat est soit renvoyé au CE, soit classé.

Délai de réponse dès le renvoi au CE : une année

Titre du postulat

Un gymnase en 4 ans ?

Texte déposé

Le cursus des écoles gymnasiales amenant à la maturité fédérale est très divers dans les cantons suisses.

En effet, sans parler de la dotation horaire annuelle ni des programmes, certains cantons proposent des parcours gymnasiaux de trois, quatre ou même cinq ans. Si ce parcours se fait en quatre ans, certains cantons intègrent la 11^e Harmos dans ce parcours gymnasial, d'autres non. Cela fait que, pour certains cantons, la durée de la scolarité entre le début de l'école obligatoire et la fin du gymnase est d'une année supplémentaire (pour les cantons de Valais, Fribourg, Genève notamment).

Pour le Canton de Vaud, le parcours gymnasial se fait en trois ans.

Or, certaines études montrent que la durée des études obligatoires et gymnasiales présente une corrélation avec les résultats des étudiants dans les hautes écoles, notamment concernant leurs résultats dans les cours de mathématiques. Par exemple les études EVAMAR (commentés par exemple dans un travail de master de la HEP).

Les hautes écoles rechignent (et on les comprend) à donner les résultats des étudiants canton par canton), mais ces études existent, et tout porte à croire que le Canton de Vaud ne se trouve pas dans le groupe de tête.

Enfin, le virage numérique voulu par le conseil d'Etat doit se faire intelligemment, de manière durable et dans de bonnes conditions, ce que ne permet pas un cursus trop « serré »

Nous déposons donc un postulat invitant le Conseil d'État à élaborer un rapport répondant aux questions suivantes :

1. Quelles seraient les conséquences pédagogiques et sociales d'un gymnase en 4 ans ?
2. Quels sont les avantages et inconvénients d'un gymnase en 4 ans intégrant la classe 11^e hamos versus une année supplémentaire comme cela se fait dans d'autres cantons ?
3. Quelles seraient les conséquences budgétaires et en ressources humaines pour les deux options ?
4. Quelles seraient les conséquences en matière d'investissement notamment en termes de besoins de salles et de bâtiments ?

Commentaire(s)

Conclusions

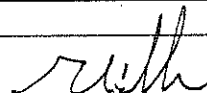
Développement oral obligatoire (selon art. 120a LGC)

- (a) renvoi à une commission avec au moins 20 signatures ☒
- (b) renvoi à une commission sans 20 signatures ☐
- (c) prise en considération immédiate ☐

Nom et prénom de l'auteur :

Maurice Mischler

Signature :



Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Félix Stürner

Signature(s) :



Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch

¹ Gymnase en Suisse : synthèse sur la durée des études, Stéphanie Farquet, Audrey Fumeaux, travail de Master HEP, Juin 2015.

Gymnase 401

Liste des député-e-s signataires – état au 25 février 2020

Aminian Taraneh

Aschwanden Sergei

Attinger Doepper Claire

Baehler Bech Anne

Balet Stéphane

Baux Céline

Berthoud Alexandre

Betschart Anne Sophie

Bettschart-Narbel Florence

Bezençon Jean-Luc

Bolay Nicolas

Bouverat Arnaud

Bovay Alain

Buclin Hadrien

Buffat Marc-Olivier

Butera Sonya

Byrne Garelli Josephine

Cachin Jean-François

Cala Sébastien

Cardinaux François

Carrard Jean-Daniel

Carvalho Carine

Chapuisat Jean-François

Cherbuin Amélie

Cherubini Alberto

Chevalley Christine

Chevalley Jean-Bernard

Chevalley Jean-Rémy

Chollet Jean-Luc

Christen Jérôme

Christin Dominique-Élla

Clerc Aurélien

Cornamusaz Philippe

Courdesse Régis

Creteigny Laurence

Croci Torti Nicolas

Cuendet Schmidt Muriel

Cuérel Julien

Deillon Fabien

Démétriades Alexandre

Desarzens Eliane

Dessemontet Pierre

Devaud Grégory

Develey Daniel

Dubois Carole

Ducommun Philippe

Dupontet Aline

Durussel José

Echenard Cédric

Eggenberger Julien

Epars Olivier

Evéquois Séverine

Favrod Pierre Alain

Ferrari Yves

Fonjallaz Pierre

Freymond Isabelle

Freymond Sylvain

Fuchs Circé

Gander Hugues

Gaudard Guy

Gay Maurice

Genoud Alice

Genton Jean-Marc

Germain Philippe

Gfeller Olivier

Gardon Jean-Claude

Glauser Krug Sabine

Glauser Nicolas

Glare Yann

Gross Florence

Induni Valérie

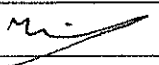
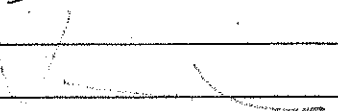
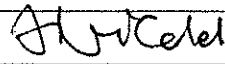
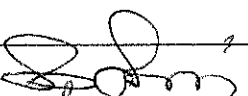
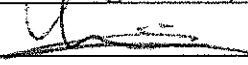
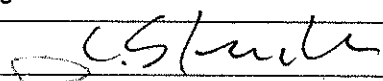
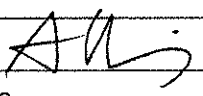
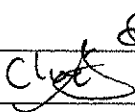
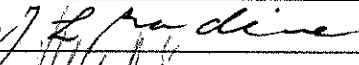
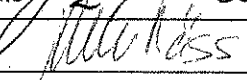
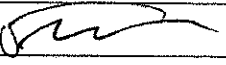
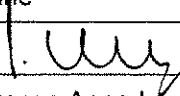
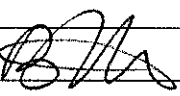
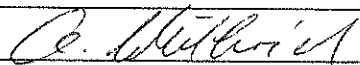
Jaccard Nathalie

Jaccoud Jessica

Jaques Vincent

Jaquier Rémy

Liste des député-e-s signataires – état au 25 février 2020

Jobin Philippe	Mottier Pierre François	Ryf Monique
Joly Rebecca 	Neumann Sarah	Schaller Graziella
Karlen Dylan	Neyroud Maurice	Schelker Carole
Keller Vincent 	Nicolet Jean-Marc 	Simonin Patrick
Labouchère Catherine	Paccaud Yves	Soldini Sacha
Liniger Philippe	Pahud Yvan	Sonnay Eric
Lohri Didier 	Pedroli Sébastien	Sordet Jean-Marc
Luccarini Yvan 	Pernoud Pierre André	Studer Léonard 
Luisier Brodard Christelle	Petermann Olivier	Stürner Felix 
Mahaim Raphaël	Podio Sylvie	Suter Nicolas
Marion Axel 	Pointet Cloé 	Thalmann Muriel
Masson Stéphane	Probst Delphine	Thuillard Jean-François
Mattenberger Nicolas	Radice Jean-Louis 	Treboux Maurice
Matter Claude	Räss Etienne 	Trolliet Daniel
Mayor Olivier 	Rey-Marion Alette	Tschopp Jean
Meienberger Daniel	Rezso Stéphane	Venizelos Vassilis 
Meldem Martine	Richard Claire 	Volet Pierre
Melly Serge 	Riesen Werner	Vuillemin Philippe
Métraux-Botteron Anne-Laure 	Rime Anne-Lise	Vuilleumier Marc
Meystre Gilles	Romanens Pierre-André	Wahlen Marion
Miéville Laurent	Romano-Malagrifa Myriam	Weidmann Yenny Chantal
Mischler Maurice	Roulet-Grin Pierrette	Weissert Cédric
Misiego Céline	Rubattel Denis	Wüthrich Andreas 
Mojon Gérard	Ruch Daniel	Zünd Georges
Montangero Stéphane	Rydlo Alexandre	Zwahlen Pierre